



Tourcoing

Hôtel de Ville

10 place Victor Hassebroucq
BP 80479
59208 Tourcoing Cedex
Tél. : 03 20 23 37 00
Fax : 03 20 23 37 99

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU NORD

VILLE DE TOURCOING
SERVICE AFFAIRES JURIDIQUES
ET PATRIMOINE
DFCPAJI_2026_61

Défense devant le Tribunal Administratif
suite au recours en annulation des 6
arrêtés de police générale du
29 septembre 2025 relatifs à la prévention
des troubles de voisinage

Application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Nous, Maire de la Ville de Tourcoing,

Vu la délibération du Conseil Municipal n°5 du 13 septembre 2020 portant application des articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales et l'arrêté de délégation de fonctions et de signature de Monsieur Jean-Marie VUYLSTEKER, Premier Adjoint, n°2024-65 du 3 juin 2024,

Considérant que le 27 octobre 2025, l'Association VIGIE LIBERTE a intenté devant le Tribunal Administratif de Lille un recours en annulation des 6 arrêtés de police générale prévenant les troubles de voisinage dans les secteurs Saint-Jacques, Pont-Rompu, Clémenceau, Croix-Rouge, Foch et Phalempins à Tourcoing – instance 2510528.

Il convient de défendre à l'action intentée contre la Ville.

DECIDONS

- de défendre à l'action intentée par l'Association VIGIE LIBERTE contre la Ville devant le Tribunal Administratif de Lille, sans ministère d'avocat.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux dans le délai de deux mois à compter de son affichage, devant le Tribunal Administratif de Lille, 5 rue Geoffroy Saint-Hilaire - CS 62039 - 59014 LILLE CEDEX ou via l'application « Télécours citoyens ». Elle peut également faire l'objet d'un recours gracieux devant Madame le Maire dans les mêmes conditions de délai.

Conformément aux deux derniers alinéas de l'article L 2122-23 du CGCT, il sera rendu compte de cette décision à la prochaine réunion obligatoire du Conseil Municipal.

Fait à Tourcoing, en l'Hôtel de Ville, le 03 MARS 2026

Envoyée en Préfecture le 03/03/2026

Publiée sur le site internet de la Ville le

Par délégation du Maire
Jean-Marie VUYLSTEKER
Premier Adjoint

